

Situation professionnelle des vidéastes vulgarisateurs francophones

Résultats de l'enquête menée par Tania LOUIS entre
le 11 juillet et le 4 septembre 2016

106 répondants

Remarque préliminaire

Le but de cette enquête était de produire des résultats diffusables au maximum. **N'hésitez pas à les utiliser**, quel que soit le contexte !

Je ne demande que deux choses :

- Que l'origine des données soit précisée (en mentionnant mon nom et mon identifiant twitter @SciTania)
- De me tenir au courant par mail ou via twitter (parce que j'ai très envie de savoir ce que ces données deviennent)

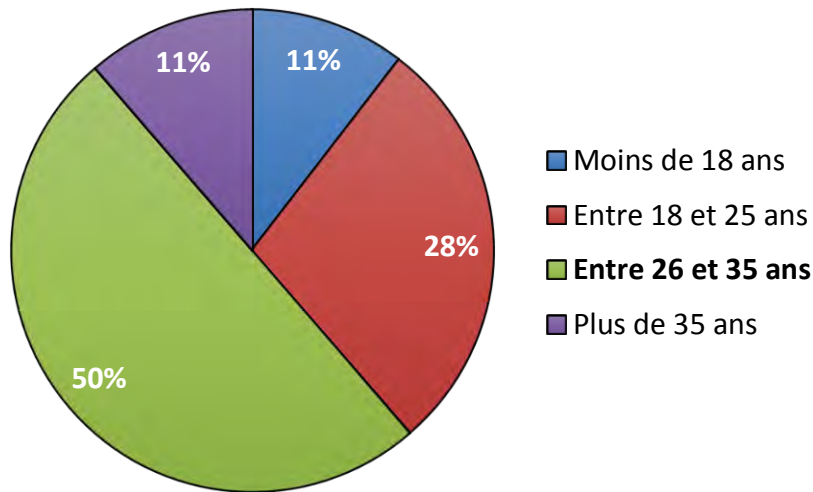
Si vous souhaitez faire vos propres analyses, le tableau récapitulant l'**ensemble des données** (après prétraitement des réponses pour les catégoriser si nécessaire) est disponible ici :

<http://bit.ly/DataVid>

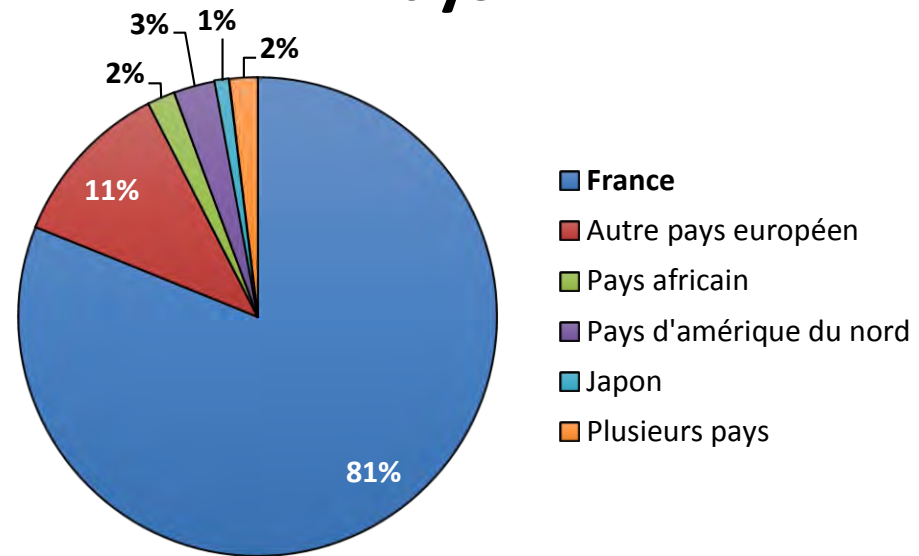
Profil des répondants

Présentation des 106 répondants

Age des vidéastes

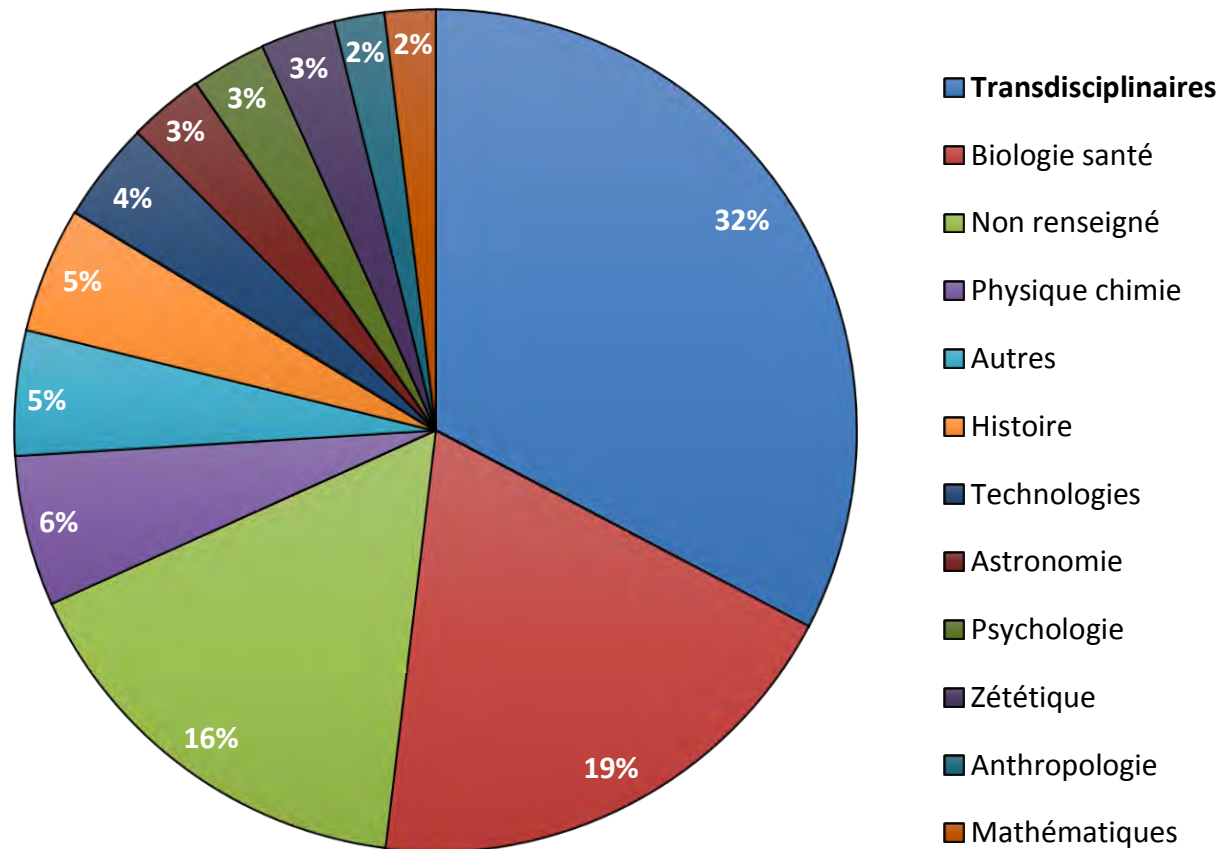


Pays



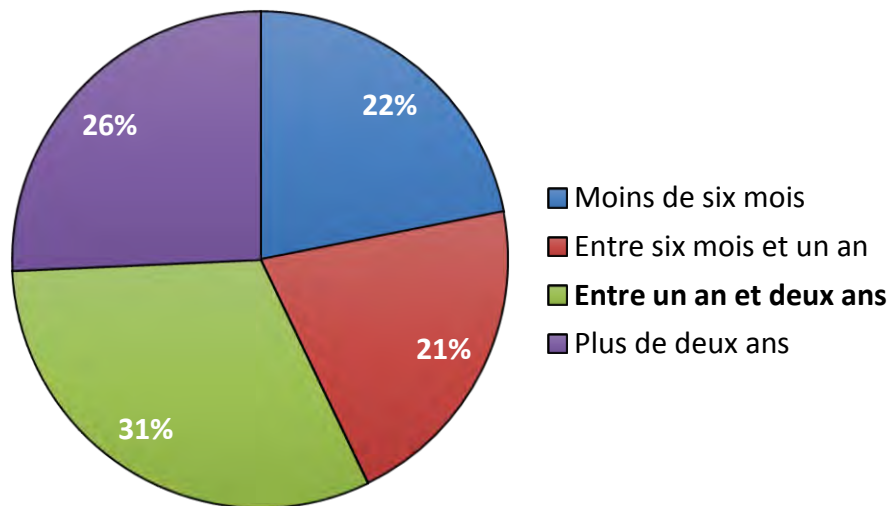
Présentation des 106 chaînes (1)

Répartition disciplinaire

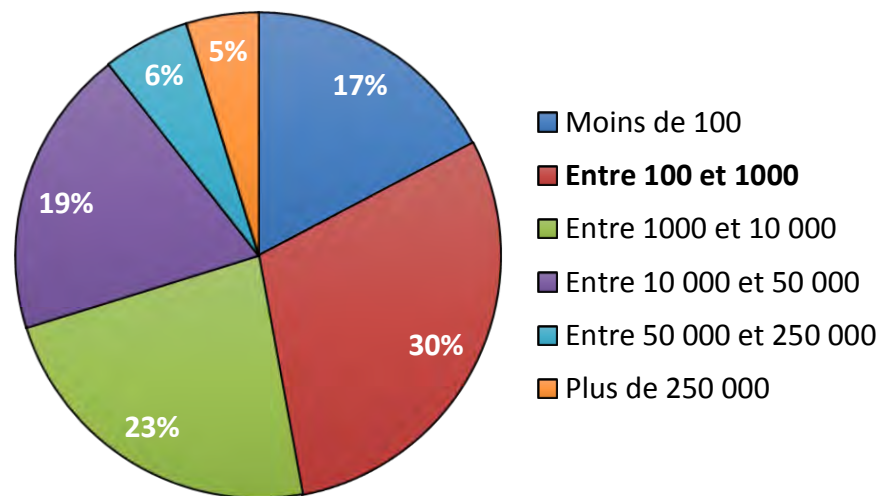


Présentation des 106 chaînes (2)

Ancienneté



Nombre d'abonnés



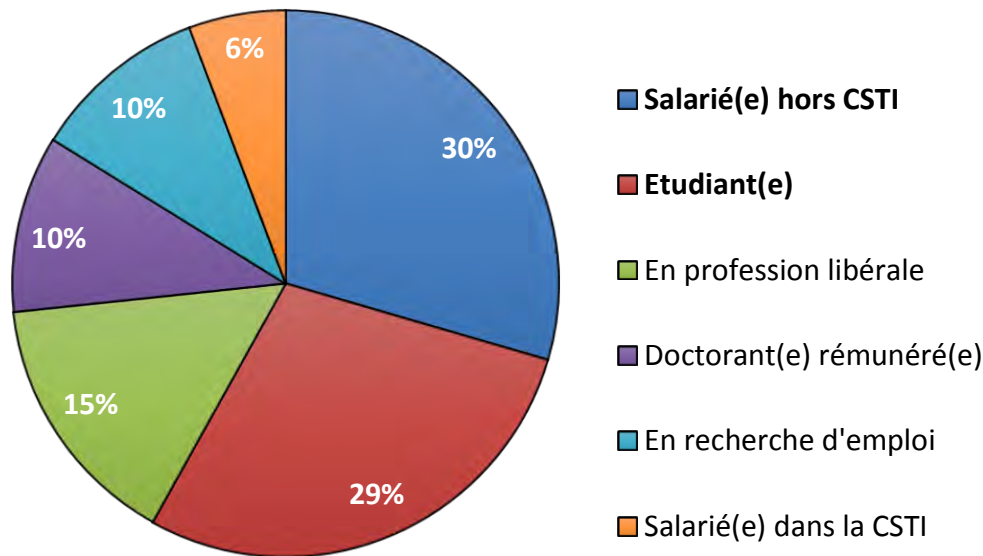
Conclusions sur le profil des répondants

- **Nombre** de répondants élevé, mais il faut garder à l'esprit que le nombre de répondants potentiels n'est pas connu
- **Diversité géographique** relativement faible (81% des vidéastes vivent en France, 92% en Europe)
- Variabilité de l'**âge** des vidéastes, très majoritairement de **jeunes adultes** (78% entre 18 et 35 ans)
- Beaucoup de chaînes **transdisciplinaires** (32%), forte représentation des **sciences dures** (34% sans compter les transdisciplinaires) et notamment de la biologie-santé (19%) mais présence de disciplines assez variées
 - Il aurait été intéressant de comparer ces fréquences avec celles observées sur le youtube francophone, mais elles sont inconnues
- Diversité dans l'**ancienneté** des chaînes, plus de chaînes anciennes (plus de 2 ans) que récentes (moins de 6 mois)
- Présence de chaînes de tous les niveaux en terme de **nombre d'abonnés**
 - Ici aussi, comparaison impossible avec les fréquences observées sur youtube

Situation professionnelle des vidéastes

Situation professionnelle des vidéastes : aperçu général

Statuts des vidéastes

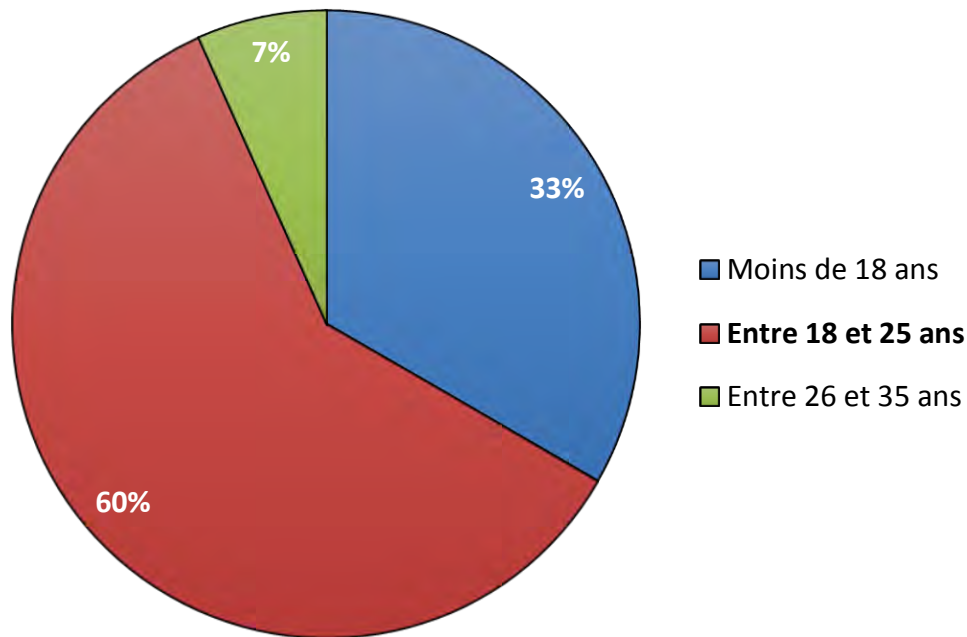


Remarque : la catégorie « **Doctorant(e) non rémunéré(e)** » faisait partie des réponses possibles mais ne correspondait finalement à aucun vidéaste.

Note : CSTI = Culture Scientifique Technique et Industrielle, branche regroupant les activités de diffusion, de médiation et de vulgarisation scientifiques au sens large auprès du grand public

Situation professionnelle : cas des étudiants

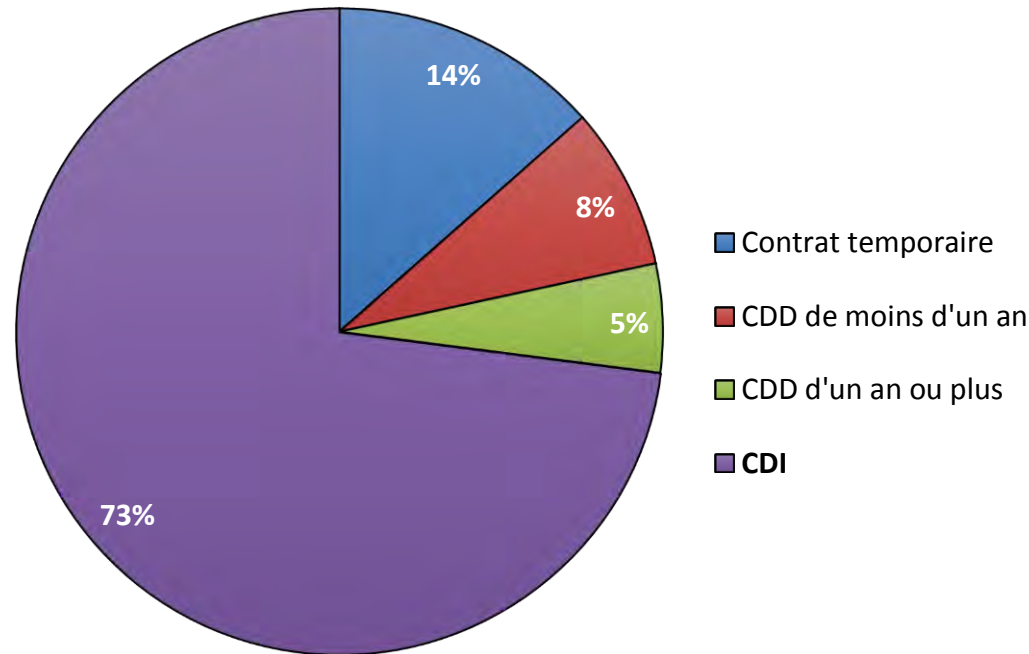
Age des étudiants



Remarque : les Doctorants ne sont pas inclus dans les étudiants, d'où le faible effectif de la tranche d'âge « entre 26 et 35 ans ».

Situation professionnelle : cas des salariés (hors Doctorants)

Type de contrat



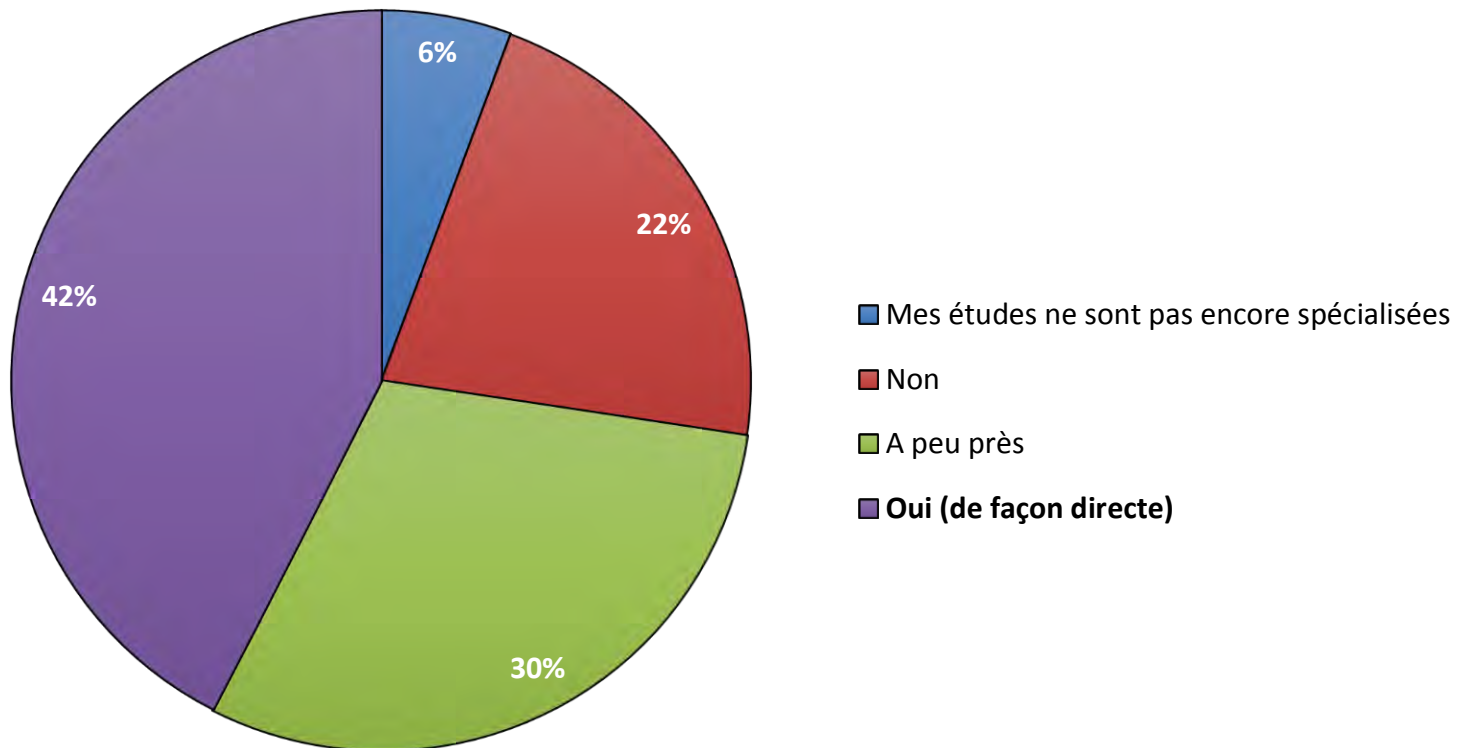
Situation professionnelle : lien avec la CSTI

Sur 36 salariés, 6 travaillent dans la CSTI (17%) dont 3 en CDI

Sur 11 demandeurs d'emploi, 7 cherchent du travail dans la CSTI (64%)

Lien entre thématiques vulgarisées et domaine d'activité professionnelle

Question posée : votre domaine d'activité professionnelle/d'étude est-il en lien avec la thématique de vos vidéos ?



Conclusions sur la situation professionnelle des vidéastes

- La plupart des vidéastes vulgarisateurs sont **salariés** mais ne travaillent pas dans le domaine de la CSTI (30%)
- De nombreux vidéastes se lancent pendant leurs **études** (29% d'étudiants aujourd'hui, sans compter les Doctorants, auxquels s'ajoutent vraisemblablement d'anciens étudiants ayant changé de statut depuis le lancement de leurs chaînes)
- Les **Doctorants** ne lancent une chaîne youtube que s'ils sont **rémunérés**
 - Influence des disciplines représentées ? Influence sur les disciplines représentées ?
- La plupart des salariés possédant des chaînes youtube sont en **CDI** (73%). Ce taux est inférieur au taux national de 82,6% (source Insee : <http://bit.ly/inseeCDI>) calculé sur la tranche des 15-49 ans (influence probable des effectifs des différentes tranches d'âge)
- La **fréquence des salariés en CSTI** en France n'est pas connue. Le nombre de vidéastes travaillant ou cherchant du travail dans la CSTI est trop faible pour tirer des conclusions de ce questionnaire.
- Fort lien entre l'**activité professionnelle et la thématique** choisie pour la chaîne youtube (72% d'adéquation au moins partielle)
- En cumulé, environ **50% des vidéastes ne sont pas dans une situation professionnelle stable** à court ou moyen terme (recherche d'emploi, études, Doctorat, salariat avec contrat de moins d'un an), sans prendre en compte les 15% de professions libérales.

Revenus associés à l'activité de vidéaste

Remarque préliminaire : les chaînes vidéos ont un coût

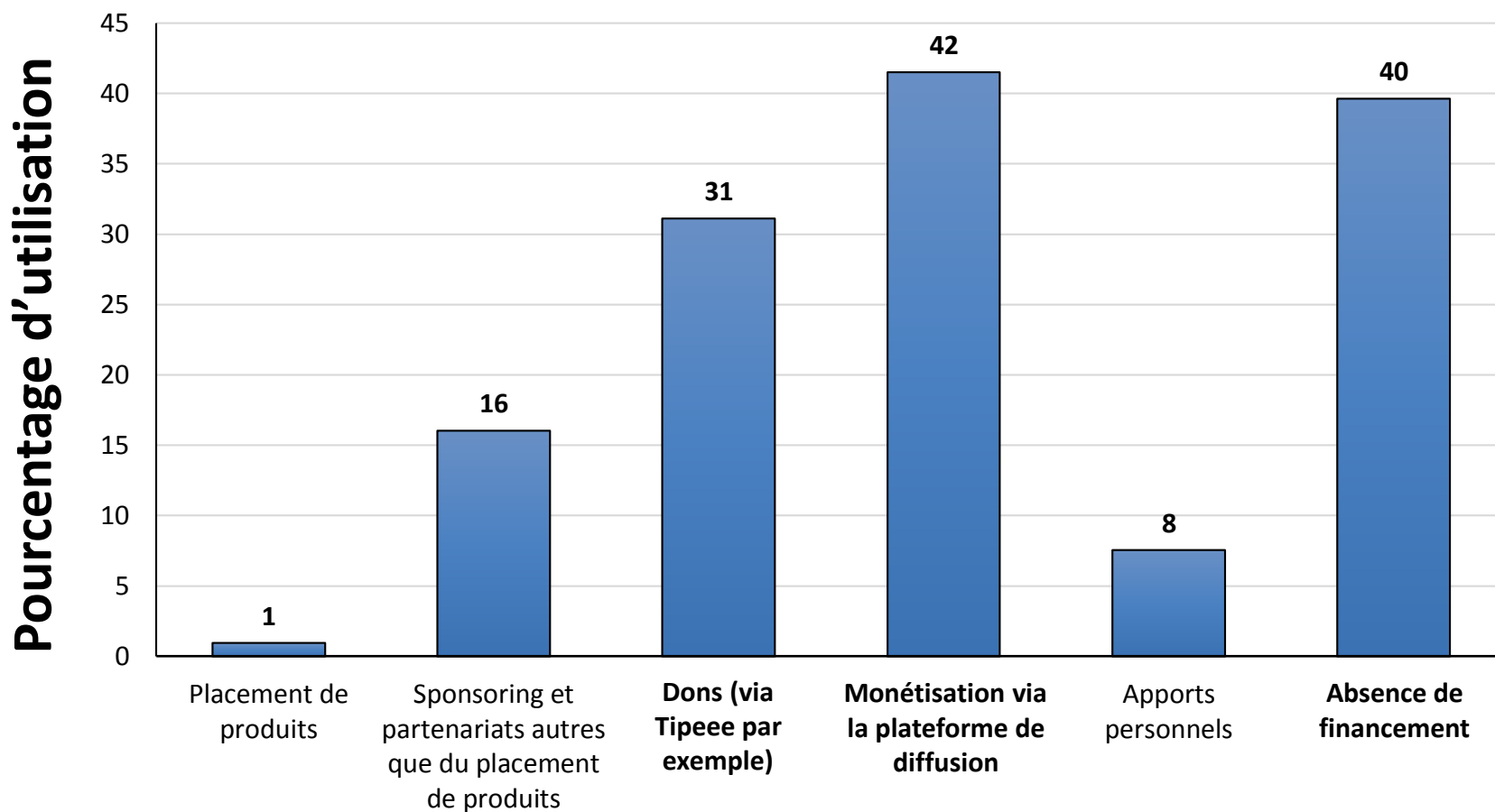
Le coût de réalisation de vidéos pour une chaîne de vulgarisation est extrêmement variable. Selon le matériel préalablement à disposition du vidéaste et les ambitions de ce dernier, il peut aller de **quelques dizaines à plusieurs milliers d'euros**.

Il peut notamment comprendre :

- Achat d'une (ou plusieurs) caméra(s)
- Achat d'un trépied et autre(s) support(s)
- Achat d'un (ou plusieurs) microphones(s)
- Achat d'un logiciel de montage
- Achat de matériel d'éclairage
- Achat de costumes, décors, accessoires, fond vert...
- Achat de documents bibliographiques
- Frais de déplacement
- Achat d'effets sonores ou visuels (notamment de musiques)
- Rémunération de collaborateurs
- ...

Cela explique pourquoi toutes les chaînes n'ont pas un bilan financier positif.

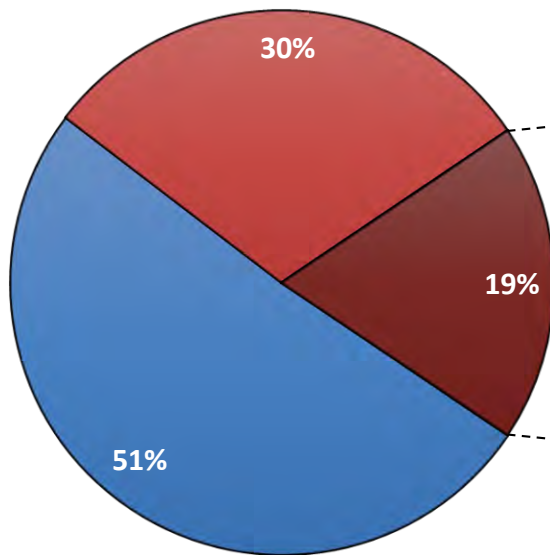
Méthodes de financement des chaînes



Remarque : en pratique, les catégories « apports personnels » et « absence de financement » recouvrent vraisemblablement des démarches semblables mais perçues différemment par les vidéastes.

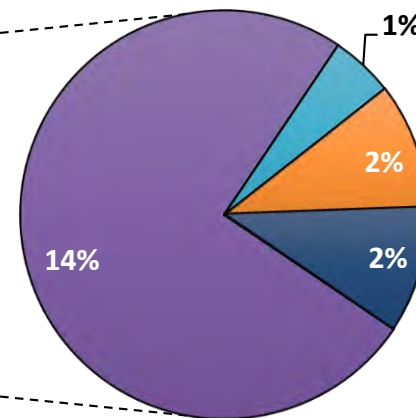
Bilan financier de l'activité de vidéaste

Caractéristique du bilan financier



- Négatif
- Neutre
- Positif

Importances des bilans financiers positifs



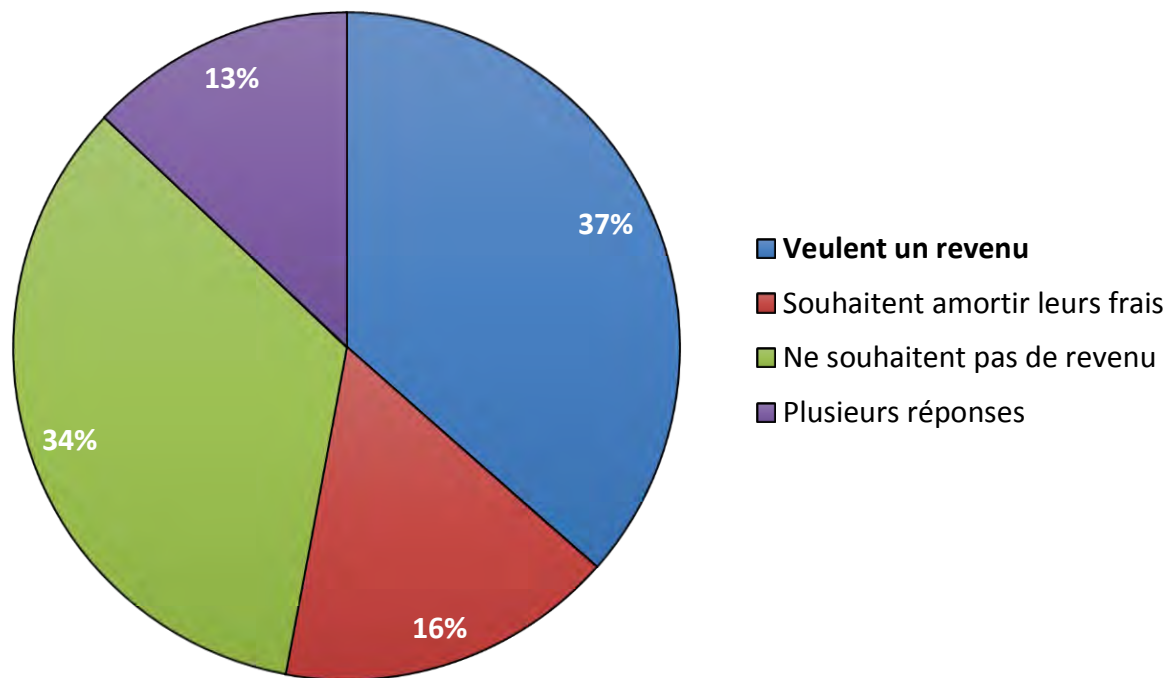
- Ce revenu est faible
- Bonne part des revenus personnels
- Revenu principal et quasiment suffisant
- Revenu unique et suffisant

Cas des vidéastes vivant de leur activité (5 personnes sur 106)

- Anciennetés des chaînes : toutes plus de deux ans
- Nombres d'abonnés : 4 > 250 000 abonnés et 1 entre 50 000 et 250 000 abonnés
- Professions des vidéastes : 1 étudiant, 3 professions libérales, 1 non renseigné

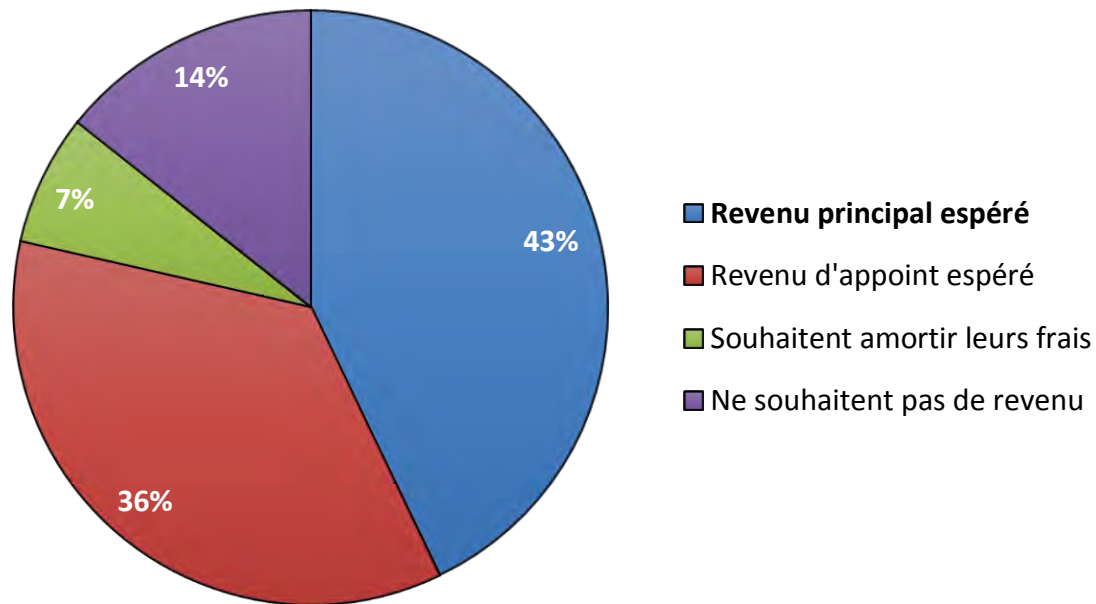
Cas des chaînes aux bilans financiers neutres ou négatifs (86/106)

Objectifs financiers des vidéastes concernés



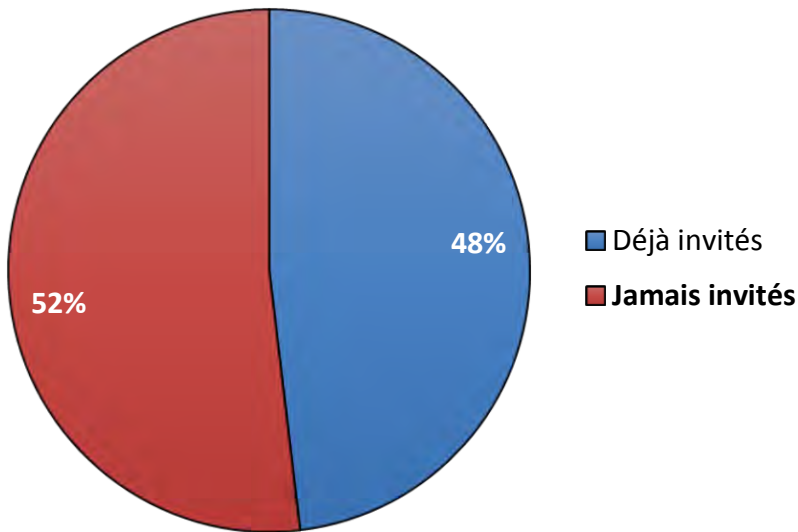
Cas des chaînes au bilan financier positif mais faible (15/106)

Objectifs financiers des vidéastes concernés

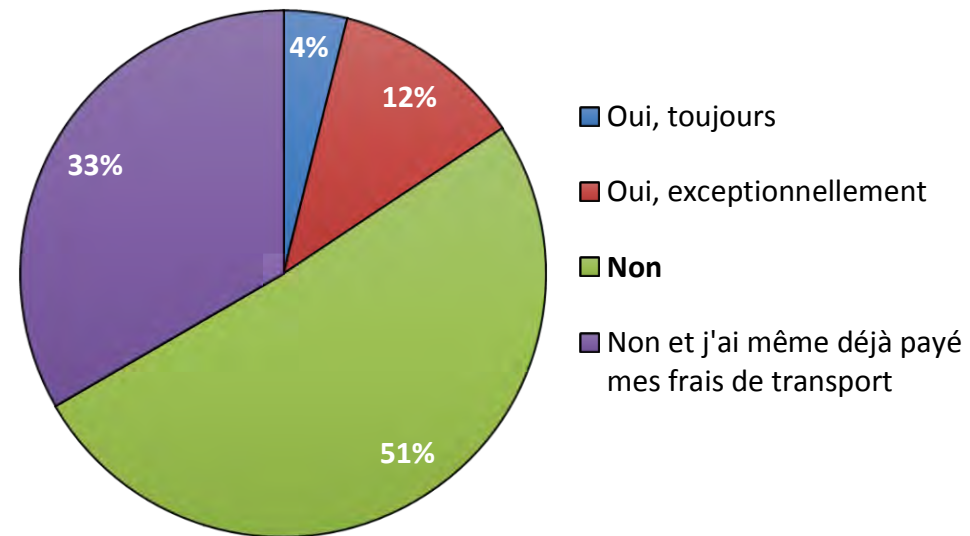


Invitations à des événements en tant que vidéastes

Invitations



Rémunération suite aux invitations



Conclusions sur les revenus associés à l'activité des vidéastes

- Une part importante des vidéastes ne font **pas de démarche pour financer** cette activité (40%)
- Parmi les vidéastes cherchant à financer leur activité, la plupart combinent plusieurs moyens de financement, les plus fréquents étant la **monétisation** directe via la plateforme de diffusion (42%) et les **dons des spectateurs** (31%)
- Seule une minorité des vidéastes ont un **bilan financier positif** (19%), celui-ci restant **faible** dans la majeure partie des cas (seuls 5 vidéastes sur les 106 interrogés considèrent gagner au moins en partie leur vie grâce à cette activité, tous ont plus de 50 000 abonnés et des chaînes datant d'au moins deux ans, aucun n'est salarié)
- La majorité des vidéastes ayant un revenu faible via leurs chaînes espèrent qu'elles deviendront une **source de revenu** (79%) alors que cette ambition est moins fréquente chez les vidéastes dont les chaînes ont un bilan financier neutre voire négatif (37%)
- De nombreux vidéastes sont **invités à des événements** en cette qualité (48%, sachant que 47% des répondants ont moins de 1000 abonnés) mais **très rarement rémunérés** pour leurs interventions (seuls 16% des vidéastes invités l'ont été au moins une fois)

Conclusion générale

J'ai lancé cette enquête après m'être fait la remarque que beaucoup de vidéastes vulgarisateurs semblaient avoir une situation professionnelle instable mais étaient rarement rémunérés pour leurs interventions en tant que vidéastes. Je souhaitais savoir si ce n'était qu'une impression ou un fait.

L'analyse des 106 réponses obtenues confirme mon sentiment général (diapositives 7 et 18), alors même que la plupart des vidéastes ont une formation et/ou une expérience professionnelle en lien avec les sujets qu'ils traitent (diapositive 11) et que leurs chaînes ne sont pas rentables sur le plan financier (diapositive 14).

Données à l'appui, je lance donc cet appel :

Les vidéastes ne gagnent pas leurs vies grâce à leurs chaînes. Ils ont une expertise et des compétences. Les interventions et le travail qu'ils effectuent pour des structures disposant d'un budget devraient systématiquement être rémunérés.

Remarque : d'autres éléments intéressants ressortent de ce questionnaire (voir dans les diapositives de conclusions intermédiaires) et mériteraient d'être approfondis.